



Eglise de Roussac

En chemin :

- Intérêt naturel : landes de Bramfan, bocage limousin ;
- Intérêt patrimonial : bonne fontaine Saint-Martial, la croix Sainte-Anne, bâtis traditionnels aux villages de Lairaud, de La Cour et du Verger ;
- Intérêt historique : le château de Chez Galeix et son ancienne chapelle Sainte-Anne, l'église.

Ne pas jeter sur la voie publique



Credit photo: Commune de Roussac

ROUSSAC
Sentier des Bruyères
3h30 - 14 km



PAYS DU HAUT-LIMOUSIN

Tous nos chemins mènent à vous
www.randonnee-hautevienne.com

HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles
à l'Office de Tourisme de Gartempe - Saint-Pardoux
Contact: 05 55 76 57 57
et sur le site www.tourisme-hautevienne.com

POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.
Pensez à emporter vos détritrus, et à refermer les barrières derrière vous.
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leurs responsabilités (cavaliers, VTT, ...).
Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

www.randonnee-hautevienne.com

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site www.randonnee-hautevienne.com et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème sur un circuit" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été financée par le Conseil général de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

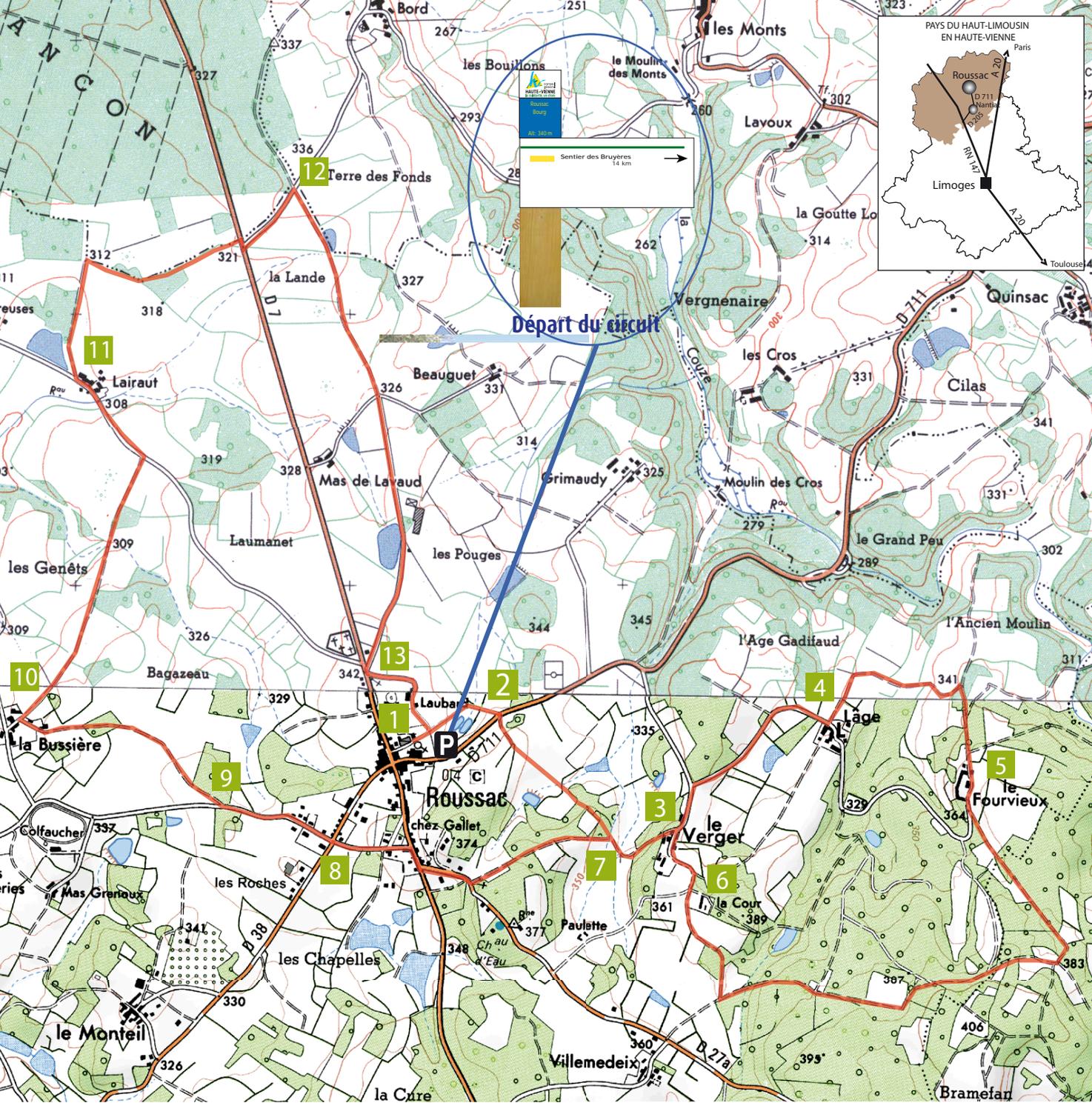
- 9 Prendre à droite le chemin menant à la Bussière.
- 10 Dans le village, prendre le chemin de droite jusqu'à une petite route goudronnée, tourner à gauche et aller jusqu'au village de Lairaud.
- 11 Traverser le village et avant l'étang, tourner à droite sur le chemin, puis 500 m plus loin, encore à droite. Emprunter la RD7 à droite puis tout de suite à gauche la petite route sur 300 m.
- 12 Prendre le chemin à droite, couper la route qui mène au Beauguet, et prendre la route en face.
- 13 En arrivant à la RD7, prendre immédiatement la rue de Laubard à gauche, vers Laubart, puis rejoindre l'église.

Une vue de la campagne proche du bourg



Bonne fontaine Saint-Martial, à la sortie du bourg en direction de Châteauponsac, cette fontaine votive est accompagnée d'un lavoir. Ses vertus étaient contraceptives dit-on, mais aussi elle aidait à la guérison du bétail. La procession a lieu pour la Saint-Martial, qui rappelons-le est l'évangéliste de la Limousin et le premier évêque de Limoges.





Info pratique

Accès : à 40 min de Limoges. A partir de Limoges, prendre la RN147 direction Poitiers Bellac. Prendre la RD205, traverser Nantiat, puis à droite la RD711 jusqu'à Roussac .

Départ : parking place Roger Couégnas (devant la Mairie).

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
3 h 30	14 km	jaune	moyen	90 m

Les pratiques possibles

Continuité d'itinéraire

Mauvaise direction

Changement de direction

Itinéraire

- De la mairie, se diriger vers l'église, passer devant la boulangerie puis poursuivre tout droit vers la lagune.

L'église romane présente des ouvertures particulières et une tour carrée renfermant le clocher, elle abrite une statue de la Vierge à l'Enfant en bois peint du XVIe ou XVIIIe siècle, classée à l'Inventaire des Monuments historiques.
- Couper la RD711 et prendre en face la rue empierrée des cavaliers. Aller tout droit jusqu'au village du Verger.
- Prendre à gauche la route goudronnée jusqu'à la prochaine intersection puis tourner à droite en direction du village de l'Age.
- A l'entrée du village, prendre le chemin à gauche, bordé de murailles. Au carrefour tourner à droite en direction du Fourvieux.
- Traverser ce village et à la sortie, prendre à gauche un très beau chemin empierré. Un peu plus loin, tourner à droite puis à 50 m à droite encore en direction de La Cour.
- Laisser le hameau sur la droite et prendre en face vers le Verger. Dans le village, reprendre sur 250 m le chemin à gauche laissé à l'aller.
- Au carrefour, tourner à gauche sur le chemin qui remonte. A la croix de pierre, tourner à droite sur la rue des Ruchers, puis à droite la rue Sainte-Anne. Poursuivre ensuite jusqu'au bout sur la rue de l'Entraide à gauche.
- Traverser la rue du Vieux Lavoir, pour aller rue de la Beige. Sortir du bourg et continuer pendant 800 m sur la voie communale.